Règles du Football à 7 et à 9

L'arbitrage du football à effectif réduit est basé essentiellement sur l'apprentissage et le respect des lois du jeu. En ce sens il doit être fait dans un esprit éducatif (je siffle et si je sens que le joueur n'a pas compris la faute commise, je prends le temps de lui dire sa faute).

LOI 1 : TERRAIN DE JEU

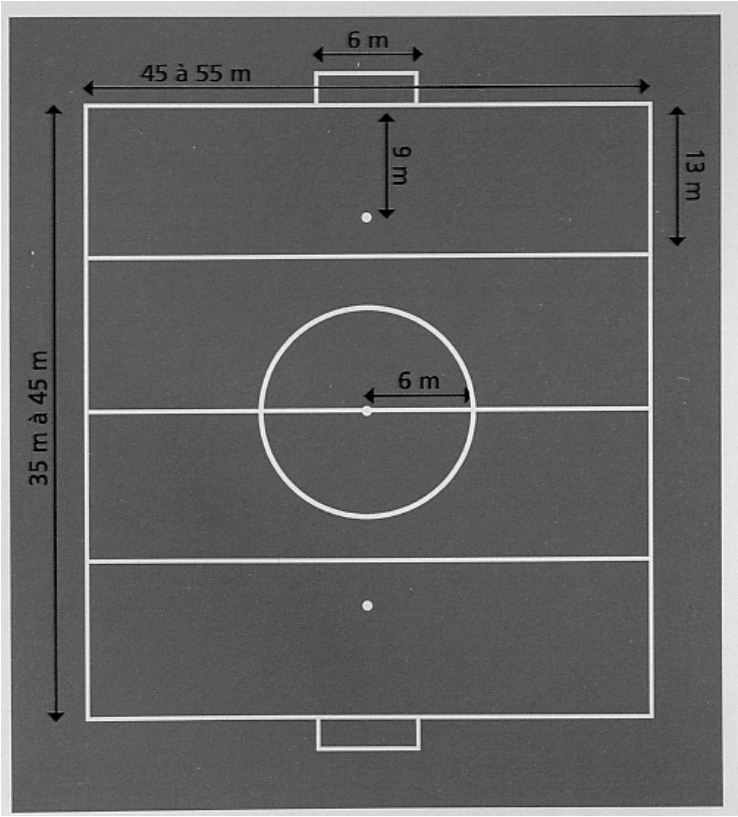

LOI 2 : BALLON

- Ballon utilisé : numéro 4 convenablement gonflé

LOI 3 : NOMBRE DE JOUEURS

- Poussins : 7 joueurs (dont 1 gardien) plus 3 remplaçants
- Benjamins : 9 joueurs (dont 1 gardien) plus 3 remplaçants

Les remplacements peuvent se faire à tout moment, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre.
Une équipe présentant moins de 6 joueurs en Poussins, 7 joueurs en Benjamins est déclarée forfait.

LOI 4 : EQUIPEMENT DU JOUEUR

- Identique à celui du jeu à 11

RAPPEL : Le port de protège-tibias est obligatoire

Règles du Football à 7 et à 9

LOI 5 et LOI 6 : L'ARBITRE et ARBITRES ASSISTANTS

- Identique à celle du jeu à 11

LOI 7 : TEMPS DE JEU

- Durée du match :
  - Pour les poussins 2 X 25 minutes
  - Pour les benjamins 2 X 30 minutes

  Un temps mort d'une minute par équipe et par mi-temps est possible à la demande de l'entraîneur.

  PAS DE PROLONGATION

LOI 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU

- Identique à celle du foot à 11, mais les joueurs adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon
-

LOI 9 : LE BALLON EN JEU ET HORS DU JEU

- Identique à celle du foot à 11.
-

LOI 10 : BUT MARQUE

- Identique à celle du foot à 11.
-

LOI 11 : HORS-JEU

- Identique à celle du foot à 11, mais la zone de hors jeu est délimitée par la ligne de but, les lignes de touche et une ligne intérieure tracée à 13 mètres de la ligne de but.
-

LOI 12 : FAUTES ET COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF

- Identique à celle du foot à 11, sous réserve des modifications suivantes :

1. Tous les coups francs prévus comme sanction ou reprise de jeu **sont directs**
2. L'arbitre, appréciant la gravité de la faute, peut accorder à l'équipe adverse, soit un coup franc direct, soit un coup de pied de pénalité face au but, à une distance de 13 mètres, lorsqu'un joueur en dehors de sa propre surface de réparation, mais dans son propre camp :

- commet intentionnellement une des 10 fautes référencées dans le coup franc direct,
- enfreint avec persistance les Lois du jeu,
- désapprouve par paroles ou par gestes les décisions de l'arbitre,
- se rend coupable de conduite inconvenante,
- tient des propos injurieux ou grossiers,
- agit volontairement contre l'esprit du jeu, par exemple en jouant le ballon avec la main pour arrêter une attaque adverse ou en passant un croc en jambe à un adversaire, alors qu'il se trouve débordé

3 Toutes les fautes commises intentionnellement dans la zone des 13 mètres par l'équipe défendant et passibles d'un coup franc direct, entraînent bien entendu un coup de pied de réparation.

4 En Poussins : le gardien de but peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe du pied de son partenaire
En Benjamins : si le gardien de but se saisi du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire, la sanction est un coup franc direct à 13 mètres face au but avec mur à 6 mètres

LOI 13 : COUPS FRANCS

- Identique à celle du football à 11, toutefois, tous les coups francs sont directs, et la distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres au lieu de 9,15 mètres.

LOI 14 : COUP DE PIED DE REPARATION ET COUP DE PIED DE PENALITE

- Identique à celle du football à 11, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : 9 mètres au lieu de 11, et du complément suivant ; **« un coup de pied de pénalité »** peut être ordonné par l'arbitre : il est exécuté dans les mêmes conditions que le coup de pied de réparation, mais à une distance de 13 mètres de la ligne de but adverse, face au but, sans mur.

LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE

- Benjamins : identique à celle du football à 11, à la main
- Poussins : peut être effectuée au pied

LOI 16 : COUP DE PIED DE BUT

- Identique à celle du football à 11, à la nuance près que le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à droite ou à gauche du point de réparation.

LOI 17 : COUP DE PIED DE COIN

- Identique à celle du football à 11, à la nuance près que la distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres au lieu de 9,15 mètres.

POSTIONS DE HORS JEU

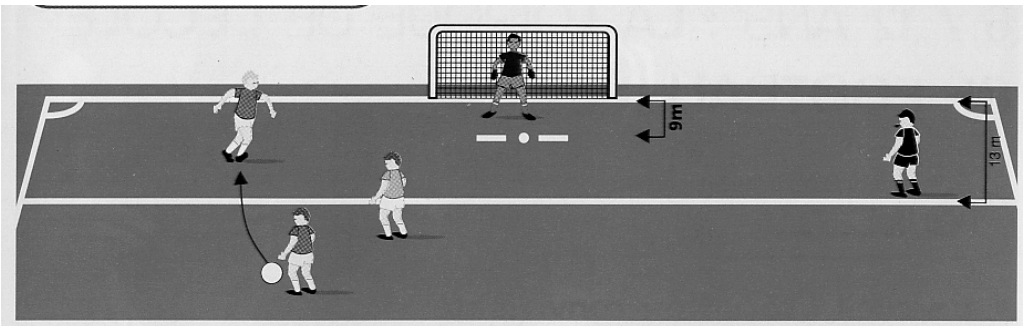

Hors-jeu : joueur devant le ballon dans la zone de H.J.

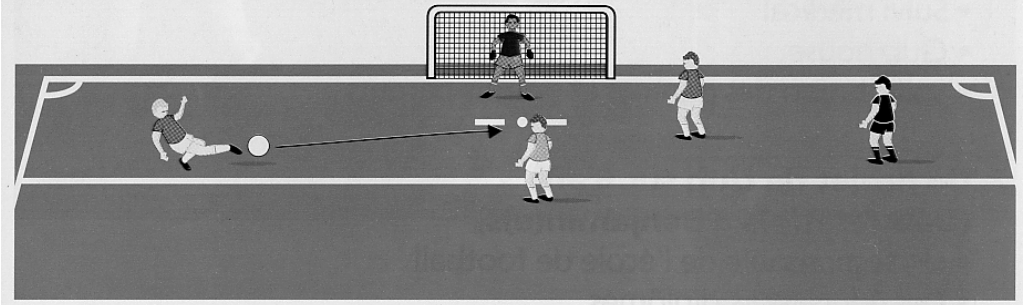

Hors-jeu : joueur devant le ballon dans la zone de H.J.

POSTIONS DE NON HORS JEU

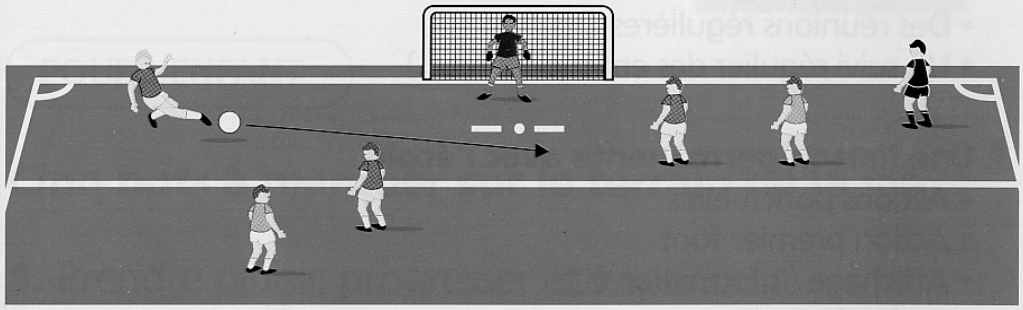

Pas de Hors-jeu : joueur dans la zone de H.J., mais derrière le ballon

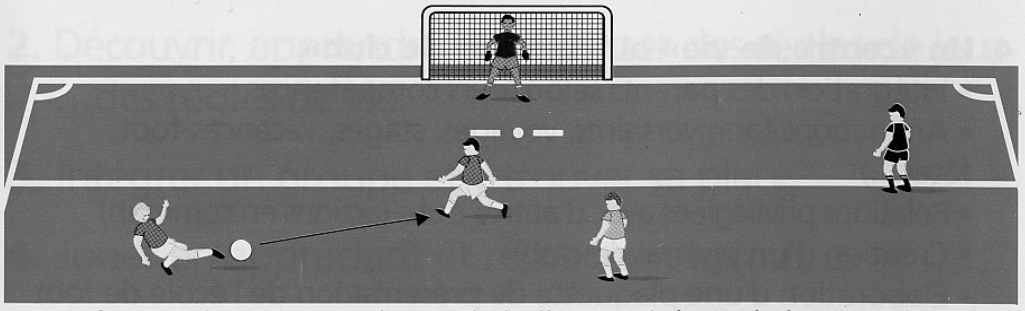

Pas de Hors-jeu : joueur devant le ballon, mais hors de la zone de H.J.